

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	F O R D (USA)	L T D II / modèle 31 H (à partir du No du châssis 8.31H100001)	CH 0284 11
Constructeur	FORD MOTOR COMPANY, Dearborn, Michigan (USA)		(valable jusqu'au 31.12.78)
Identification	"CH 0284 11" sur la plaquette du constructeur, "...31H" devant le No du châssis		(bruit)
Plaquette constr.	1. chiffre du No du châssis = millésime (8= 1978)		
N° du châssis	à gauche, dans la porte avant		
Ident. du moteur	à gauche, derrière pare-brise		
Importateur princ.	"H" à l'avant, latéralement, sur la culasse ou à gauche à l'avant en haut sur la culasse (importateur)		
Véhicule homologué	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) AG, Kurvenstrasse 35, 8021 Zurich	Signes fixes dans code du type	..31H.....
	8H31H103472		

Chassis	
Nombre d'essieux	2
Direction	mécanique, assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp. interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, AV=soupape de dosage, AR= limiteur
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Carrosserie	limousine
Nombre de portes	4
Ceintures sécurité	FORD USA
Calé	
Antivol	verrouillage de la direction
Nombre de places	6
Dimensions:	
Longueur	int. 5630 ext. 1994
Largeur	1430
Hauteur	1430
Porte à faux	lat. 1209
Distance volant - vers l'avant du véhicule	1424

Moteur	FORD	Type	V8 351 2V (H)
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refrigidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	101,6	Course	88,9
Cylindrée	5763	CV-impdt	29,35
Puissance en CV	149 SAE-net	à V/min	3200
Bruit	76 dB/A	à V/min	3200
Silencieux	1= 610x275x110 mm		
Mesure des gaz	ECE-15, CO 0,26 % à 800 t/min *		
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1145	900	2045
Charge utile	145	275	420
Poids total	1290	1175	2465
Garantie fabr.	HR 78 - 14	HR 78 - 14	2574
Dimens. pneus	R / 1,7	R / 1,7	(Variantes
Ply / bar	1370	1370	voir
Charge pour V max	185	185	remarques)
Jantes	5 1/2 JJ x 14	ou 6 JJ x 14	
Garantie poids remorquable avec frein			900
Garantie poids remorquable sans frein			900
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			174 km/h
Vitesse maximale selon le constructeur			
Vitesse maximale testée			90 km/h
charge garantie sur l'attelage			90 kg

Equipement	
Feux de route	SAE H.. / DOT H.. 2A
Feux de croisement	SAE H.. / DOT H.. 2A
Feux de position	SAE-A12P2P-77EL
Feux rouges	SAE-A212P22S2T-77TO
Feux stop	id.
Climoteurs	av SAE-A12P2P-77EL ar voir feux rouges
Catadioptrés	av ar SAE-A-68 DOT
Feux de gabarit	av ar feux de route: SAE H.. / DOT H.. 1A
Feux complément.	
Eclairage plaque	1/ séparé
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	FOMOCO LO+HI ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation :

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	F O R D (USA) LTD II	
Homologation		
N°	CH 0284 11	
Carrosserie	limousine	
Places	total 6	avant 3
Poids à vide	2045	Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt 29,35
Poids total	2574	Cylindrée 5763

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation :

*) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, dans la porte avant.

+) Variante de pneus : 205 - 14 charge 1400 (2,1) V-max. 200 km/h) jantes 5,5 JJ ou 6 JJ x 14 ou 6,5 JJ x 15 FORD
 215 - 15 1345 (1,7) 200 km/h) alliage léger
 HR 78-15 1370 (1,7) 185 km/h)

Modifications par l'importateur :

- feux de position/clignoteurs : l'unité inférieure est équipée d'une ampoule blanche de 5 watts; derrière la glace des deux unités supérieures un filtre de couleur en plastique (ICI, "amber 300") est posé et une ampoule blanche de 21 watts montée;
- feux rouges/stop/clignoteurs : les ampoules d'origine (No 1157) sont remplacées par des 5/18 watts, 2 de chaque côté;
- catadioptrés : ceux d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE-A-68 DOT;
- nombre de watts : un autocollant doit indiquer le nombre de watts exigé lorsqu'il diffère de celui d'origine;
- sortie de l'échappement : est prolongée jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- l'emblème sur le capot : est admis.

Rothrist, 14.9.1977 / 5.10.1977

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules